

COMMUNE D'ALLEVARD

(ISERE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le six mars, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune d'Alleward, légalement convoqué, s'est réuni à 19h30 sous la Présidence de Monsieur Sidney REBBOAH, Maire

Présents : Christelle MEGRET, Georges ZANARDI, Rachel SAUREL, Thomas SPIEGELBERGER, Lucie BIDOLI, Yannick BOVICS, Quentin JULIEN-SAAVEDRA, Andrée JAN, Françoise TRABUT, Sébastien MARCO, Sarah WARCHOL, Junior BATTARD, Marie SADAUNE, Patrick MOLLARD, Patrick BARRIER, Martine KOHLY, Sophie BATTARD, Jean-Luc MOLLARD, Carin THEYS, Béatrice BON, Nathalie HAILLEZ

Pouvoirs : Aadel BEN MOHAMED, pouvoir à Junior BATTARD
Valentin MAZET-ROUX, pouvoir à Georges ZANARDI
Ludovic BRISE, pouvoir à Sidney REBBOAH
Fabienne LEBE, pouvoir à Jean-Luc MOLLARD

Absent : Célien PARISI

DELIBERATION N° 06/2023 – VENTE DU GARAGE SITUE DANS LE BATIMENT LES AROLLES

Monsieur Thomas SPIEGELBERGER, Adjoint au Maire chargé du cadre de vie, urbanisme, aménagement et espaces naturels, rappelle au Conseil Municipal que la commune est propriétaire d'un garage situé dans le bâtiment les Arolles parcelle D 346, bâtiment B. Ce garage est loué au syndic de copropriété des Arolles pour le gardien. Compte tenu de l'absence d'intérêt communal à conserver ce bien qui génère des coûts de fonctionnement qui ne sont pas couverts par le loyer, il est proposé de le mettre en vente au prix de 17 400 € TTC.

Les services de France Domaines ont été consultés, leur avis rendu le 23 septembre 2022 indique une valeur vénale de 20 000 €.

Des travaux de changement de menuiserie (remplacement de la porte de garage) sont à effectuer sur le bien pour un montant de 2 600 € TTC. Les futurs acquéreurs prendront à leur charge ces travaux venant en déduction du montant estimé par les Domaines justifiant du montant du prix de vente du garage (20 000 € - 2 600 € soit 17 400 €).

Par courrier en date du 09 décembre 2022, Monsieur Jean-Pierre BATTARD, Président du Conseil Syndical Les Arolles, actuel locataire du garage a fait au nom de l'ensemble des propriétaires, une proposition d'achat au prix proposé et a donné mandat à Madame Sylvie BESSAT, Gestionnaire de Copropriété, pour faire le nécessaire administrativement pour cette acquisition.

Les Arolles Bâtiment B - Parcelle D 347



Ce dossier a fait l'objet d'une présentation en commission Ressources le 27 février 2023

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** la vente du garage au Conseil Syndical Les Arolles au prix de 17 400 € TTC.
- **INDIQUE** que les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.
- **CHARGE** Maître Stanislas DUFRESNE, notaire à Allevard, de rédiger l'acte notarié.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de vente ainsi que tout acte s'y rattachant.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire

Sidney REBBOAH

